





3. Comité sensibilisation aux enjeux des personnes âgées	
 MANDATS	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir sur les enjeux susceptibles de toucher les personnes âgées • Planifier/organiser des initiatives et événements pour sensibiliser la population aux enjeux susceptibles de toucher les personnes âgées (fraude, intimidation, âgisme, santé, maltraitance, etc.) • Réfléchir sur les outils/moyens de communication à cet effet. • Ces mandats se réalisent en cohérence avec les orientations stratégiques et doivent s'arrimer avec le plan d'action annuel de l'organisme.
 COMPOSITION	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 8 et 9 membres : <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction générale ○ 3 à 4 membres ○ 4 membres de l'équipe (intervenant de proximité, intervenant de milieu en HLM, responsable des communications, responsable de l'entraide) • Coordonné par l'intervenant de proximité
 RÉUNIONS	<ul style="list-style-type: none"> • 3 à 4 par année
 EXEMPLES D' ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des événements et des initiatives pour souligner certains enjeux <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Ex. : mois de la prévention à la fraude, journée de sensibilisation LGBT+ et la journée de LCMA, etc.</i> • Réfléchir sur les outils de communication concernant les enjeux susceptibles de toucher les aînés • Soutenir les actions du « projet relais » • Organiser des cafés-rencontres avec les aînés vulnérables du quartier pour connaître leur besoin • Offrir des formations et conférences aux membres et bénévoles sur les enjeux liés aux aînés • Rester à l'affût des travaux du projet de gériatrie sociale